

EXERCICE 2023/2024

EVENEMENTS FINANCIERS MARQUANTS

BILAN

ACTIF

Fonds affectés

Comprend les liquidités du

– Fonds Ambition pour environ	KF	260
– Fonds Phare pour environ	KF	830

Placement fiduciaire

Divers placements fiduciaires ont été effectués durant l'année > intérêts encaissés de

	KF	40
--	----	----

Immobilisations corporelles

Investissements effectués durant l'exercice pour environ	<u>KF</u>	<u>1,000</u>
--	-----------	--------------

dont :

– Nautique 2024	KF	180
– Installations/aménagements ancien port – études et travaux préparatoires etc.	KF	260
– Equipements nouveau port	KF	60
– Déchetterie	KF	110
– Phare	KF	115
– Nouveaux Bols	KF	70
– Divers aménagements/mobilier	KF	238

Amortissements de l'exercice	<u>KF</u>	<u>1,620</u>
------------------------------	-----------	--------------

PASSIF

Passifs de régularisation

Diminution suite à :

- Acceptation partielle de notre recours contre les décisions d'imposition de l'AFC pour les années 2021 et 2022, provisionnées à fin 2023 pour KF 770 > règlement de KF 370 et acceptation du recours pour KF 400 > impact résultat
- Concession – 2023 en provision pour 9 mois, soit KF 420, payé en 2024 ; donc KF 140 dans les Actifs transitoires

Provisions

La provision « Déchetterie » a été dissoute et attribuée au Fonds d'amortissement.

Pas d'impact sur le résultat mais sur la valeur nette de l'actif KF 60

Fonds restreints et affectés

Ces fonds sont présentés nets après les mouvements suivants :

- Augmentation Fonds Phare pour KF 830
- Diminution Fonds Ambition pour KF 100
- Diminution Fonds « Sport et manifestations » (suite perte BOM 2024) KF 30

COMPTE DE RESULTAT

Cotisations

Augmentation suite aux modifications des cotisations Club et Sections KF 350

Augmentation des cotisations restaurant non-consommées KF 40

Finances d'entrée

Baisse suite à la limitation des admissions des membres Seniors

Recettes portuaires

Augmentation suite à l'adaptation des tarifs

Charges du personnel

Total augmentation vs 2022/23 KF 160

Dont :

- Impact remboursements assurances KF 100
- Augmentation postes garde-port et activités sportives KF 130
- Diminution postes administratifs KF (100)
- Autres charges du personnel compris dans ce poste
- (Externalisation du traitement des salaires, recrutement, enquête interne) KF 30

Charges portuaires

Baisse car pas attribué de provision pour le port KF 250

Charges de communication et évènements

- Changement de procédure pour l'enregistrement aux événements
(on retrouve à peu près le même montant dans les recettes) KF 50
- Publicité – communication – Augmentation suite nouveaux
contrats ou annualisés pour Agence S et MaxComm KF 100

Ecoles de sport et Groupes de compétition

Résultat net à peu près identique entre 2023 vs 2024 – Déficit de KF 120

Régates et manifestations

Déficit de KF 890
(vs déficit de KF 120 en 2023)
dont BOM 2024 déficit de KF 540
(vs déficit de KF 30 en 2023)
Soulte payée à GCE pour sortie du contrat pour KF 150

Impôts

Crédit de KF 400
Annulation partielle par l'AFC de notre recours sur les taxations 2021 et 2022

Fonds affectés

- Fonds Ambition > déficit de KF 100
suite aux attributions ordinaires et extraordinaires aux athlètes
(JO 2024 Paris - financés par des dons)
- Fonds Phare > 1er tiers du don mécène enregistré KF 840
Don défiscalisé > Solde au Passif